

VILLE DE PONT-DE-CLAIX

DECISION DU MAIRE n° 053 / 2021

Service : Marchés
Tel : 04.76.29.86.73
ref. : INF2124

OBJET : AUTORISATION DE SIGNER UNE CONVENTION DE SERVICES DE TELEPHONIE FIXE AVEC L'UGAP

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 2122-17, L 2122-18, L 2122-22, L 2122-23

VU la délibération n° 1 du Conseil Municipal du 4 juin 2020 déléguant à Monsieur le Maire les pouvoirs prévus par le Code Général des Collectivités Territoriales et en cas d'absence ou d'empêchement du Maire au Premier Adjoint, puis à défaut aux adjoints pris dans l'ordre du tableau

VU l'arrêté du Maire n°017/2021 du 30 avril 2021 portant délégation de fonction et signature à Monsieur Sam TOSCANO, 1er Maire-Adjoint et notamment subdélégation des attributions du Conseil Municipal indiquées à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales en matière de marchés publics

CONSIDERANT la nécessité de souscrire une offre de téléphonie fixe pour répondre aux besoins de la commune, compte-tenu de l'échéance prévue du marché en cours au 26 septembre 2021.

CONSIDERANT l'offre de l'UGAP qui propose des services de téléphonie fixe avec SFR adaptés aux besoins de la collectivité

DECIDE

ARTICLE 1 : de souscrire la convention dite « UGAP 6 », pour bénéficier des services de SFR en matière de téléphonie fixe, tout en étant réputé avoir satisfait à ses obligations de mise en concurrence.

Acte rendu exécutoire par :

- dépôt en Préfecture le 26 juillet 2021
- publication le 26 juillet 2021
- et notification service marchés

A PONT DE CLAIX, le 22 juillet 2021

Pour le Maire et par délégation,
Le 1er Maire Adjoint,
Sam TOSCANO





BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : COMMUNE DU PONT DE CLAIX

Utilisateur : TSIGRIS Gaelle

Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Contrats, conventions et avenants
Numéro de l'acte:	DEC_2021_053
Date de la décision:	2021-07-22 00:00:00+02
Objet:	Autorisation de signer une convention de services de téléphonie avec l'UGAP
Documents papiers complémentaires:	NON
Classification matières/sous-matières:	1.4.2 - Conventions et contrats divers (convention de groupement/groupement de commandes)
Identifiant unique:	038-213803174-20210722-DEC_2021_053-CC
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
038-213803174-20210722-DEC_2021_053-CC-1-1_0.xml	text/xml	946
nom de original:		
DEC_2021_053marches.pdf	application/pdf	104678
nom de métier:		
99_DC-038-213803174-20210722-DEC_2021_053-CC-1-1_1.pdf	application/pdf	104678

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	26 juillet 2021 à 10h02min13s	Dépôt initial
En attente de transmission	26 juillet 2021 à 10h02min13s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	26 juillet 2021 à 10h02min14s	Transmis au MI
Acquittement reçu	26 juillet 2021 à 10h07min27s	Reçu par le MI le 2021-07-26